



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DE LA FEDERATION REGIONALE DES CHASSEURS
DU CENTRE-VAL DE LOIRE
27 mai 2019
Rapport moral du Président**

Bonjour à tous,

Monsieur le Délégué régional de l'ONCFS,

Monsieur le Directeur régional de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt,

Monsieur le Commissaire aux Comptes et Monsieur l'expert comptable,

Mesdames et Messieurs les administrateurs de Fédérations départementales, Mesdames, Messieurs les Directeurs de fédérations,

L'année 2018 a été riche en rebondissements et en suspens. Bien évidemment je veux parler de la réforme de la chasse qui modifie le fonctionnement non seulement des fédérations départementales des chasseurs mais aussi des fédérations régionales. A part la mise en œuvre effective pour la saison 2019-2020 du permis national à 200 euros + 5 euros de frais de dossier, à ce jour nous n'avons aucune certitude quant à la répartition des ressources financières issues de l'écocontribution.

Il est donc urgent d'attendre, même si votre conseil d'administration a été dans l'obligation de statuer sur un projet de budget basé sur les premières recommandations de la Fédération nationale des chasseurs. Mais ce projet de budget risque, en termes de produits, d'être obsolète très vite ! Mais sans ces ressources financières, le projet de renforcement des missions des FRC, notamment en termes

d'ingénierie environnementale et de gestion d'espaces naturels, risque de ne pas totalement se concrétiser.

Mais pour cette assemblée générale, l'important est de faire un tour d'horizon des actions menée par la FRC, en étroite collaboration avec les 6 Fédérations départementales, sur l'exercice passé.

Tout d'abord, dans sa mission de représentation du monde de la chasse, on peut citer à titre d'exemple sa participation dans le cadre de l'élaboration du Programme régional de la forêt et du bois validé le 27 février dernier.

Ou encore les travaux menés au sein du Conseil Régional d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale ou CROPSAV sur les relations entre l'état sanitaire de la faune sauvage et les élevages d'animaux de rente.

En 2018 et 2019, la fédération régionale s'est beaucoup investie dans les travaux de création de l'agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire, co-pilotée par le conseil régional et l'Etat.

La FRC est membre du conseil d'administration de cette agence et participe régulièrement aux comités techniques et séminaires de travail pour élaborer son programme d'actions.

Les principales actions de cette agence concernent l'amélioration des connaissances sur la biodiversité et leur diffusion, la mise en réseau des tous les acteurs à l'échelle locale et l'accompagnement des structures afin de faire émerger des projets territoriaux sur la biodiversité.

Les fédérations de chasseurs, de par leurs actions territoriales en faveur de l'ensemble de la biodiversité, ont donc toute leur place au sein de cette ARB, via la fédération régionale.

La sensibilisation et l'éducation à la nature restent également au cœur des missions de la Fédération régionale. Cela passe par la conception d'outils pédagogiques sur la faune pour les FDC ou de supports ludiques pour les animations nature au sein des écoles ou auprès du grand public.

Mais aussi par la sensibilisation des chasseurs sur la protection de l'environnement grâce en tout premier lieu aux sites internet qui ont été complètement repensés et modernisés en 2018. Mais aussi grâce à l'opération « la chasse à la cartouche usagée en région Centre Val de Loire ». Cette opération reste toujours très efficace avec, l'année dernière, près de 11 tonnes de cartouches collectées et recyclées.

Le partenariat Agrifaune avec l'ONCFS, les chambres d'agriculture, la FRSEA et l'association Hommes et Territoires se poursuit depuis 2012. En 2018, des actions ont été menées sur les barres d'effarouchement pour sensibiliser les agriculteurs de la région sur leur utilisation afin de limiter la mortalité de la faune sauvage.

Beaucoup de temps a également été passé avec les partenaires de la région mais aussi ceux de Normandie, de Nouvelle Aquitaine et du Grand Est dans le cadre du groupe technique sur les bordures de champs, pour sensibiliser sur l'intérêt de ces bordures et les bonnes pratiques de gestion. Un premier outil de terrain avait été réalisé sur les bordures en plaines céréalières ; il est en cours d'adaptation pour les régions de bocages !

Enfin, la fédération régionale a été l'interlocutrice privilégiée pour l'étude de faisabilité d'une filière de valorisation de la venaison financée par le Conseil régional.

Un état des lieux de l'activité chasse et des acteurs de la région sur cette thématique a été réalisé.

Une stratégie de mise en œuvre d'une filière locale de valorisation du gibier et de vente de produits régionaux a été élaborée et traduite au travers d'une charte. Celle-ci est validée par l'ensemble fédérations départementales des chasseurs depuis avril 2019 !

Cette étude doit maintenant être poursuivie par la mise en œuvre d'un programme d'animation et de développement de la filière, sur 4 années.

La Fédération régionale va se charger dans un premier temps d'élaborer le contenu de ce programme en embauchant un animateur ou une animatrice, avec le soutien financier du Conseil régional dans le cadre de son dispositif nommé Contrat d'Appui filière ou CAP Filière.

Ce programme devrait aborder, avec tous les acteurs de la filière, la communication sur les atouts de la viande de gibier, l'organisation sur le terrain de la collecte de la venaison et du traitement des déchets, ainsi que le traitement et la transformation de la viande pour proposer aux consommateurs des produits novateurs, diversifiés et identifiés d'origine Centre-Val de Loire.

Comme vous pouvez le constater, de gros dossiers sont gérés par la fédération régionale, autant pour appuyer les chasseurs et leurs fédérations départementales et leur apporter ainsi certains services, que pour participer activement à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques environnementales nationales et régionales.

Cela prouve une fois de plus tout son intérêt en termes de mutualisation de moyens financiers et de compétences techniques.

Pour conclure je tenais à très fortement remercier le personnel de la fédération régionale pour tout le travail fourni cette année dans un contexte un peu particulier de réforme des structures cynégétiques.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite donc une très bonne assemblée générale.